

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 18 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 18 Décembre 2018 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

11 Décembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. BEAUDON, M. BODA, M. COUTEAU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAUWS, M. TORDEUX.

Débat d'Orientation Budgétaire 2019	Rapport
	N°6

Conformément à la Loi d'Orientation N° 92-125 du 6 Février 1992, un débat d'orientation budgétaire doit être organisé dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif.

Les membres du Comité doivent prendre acte du débat d'orientations budgétaires 2019, transcrites dans les documents joints, par une délibération spécifique (articles L2312-1, L.3312-1 et L4312-1 du CGCT).

Les Elus peuvent ainsi disposer d'informations et exprimer leur point de vue sur les priorités et les évolutions de la situation financière du syndicat.

Il est à préciser que la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques (LFPF) contient de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire:

Le paragraphe 2 de l'article 13 de la LFPF dispose:

D3

« A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant:

1° L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement;

2° L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. »

Après présentation, dans un premier temps, d'une analyse des comptes 2017 et dans un second temps, des propositions pour l'année 2018, le débat est engagé.

I – CONSTAT BUDGET 2018

En fonctionnement :

• **Les dépenses d'exploitation 2018**, sont inférieures aux prévisions (-7,84%) mais affichent une hausse par rapport au Compte Administratif 2017 de + 1 531 173,65 € (+37,68%).

Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'exécution des nouveaux marchés TUS et TAD, au 1^{er} janvier 2018, qui ont vu leurs prix augmentés notamment suite à l'application des formules de revalorisation (prix du Gasoil qui a fortement augmenté en 2018), par l'exploitation des lignes scolaires « SCOL'TUS » sur une année civile complète - Ligne 611 : + 1 230 131,43 €,
- La réalisation de travaux à la base bus – Ligne 61521 : + 34 202,65 €,
- Le coût de fonctionnement de la billettique « scolaire » sur une année complète, le changement du système informatique du SITUS et des travaux électrique à la base bus – ligne 6156 : + 47 629,71 €,
- La réalisation, notamment, des études suivantes : Irrigation du Centre-Ville de Soissons par les transports collectifs et l'Enquête Origine / Destination – Ligne 617 : + 54 028,53 €,
- Le nouveau marché de l'Assistance Technique du SITUS qui inclut une personne supplémentaire (contrôleur), un Directeur à temps plein ainsi que l'application mobile TUS – Ligne 618 : + 112 839,17€,

Ces différents points représentent concrètement une augmentation de + 1 478 831,49 euros sur les dépenses d'exploitation entre 2017 et 2018. Cette augmentation est ramenée à + 278 700,06 € hors dépenses de la ligne 611 correspondant à la soustraction.

Les autres dépenses restent sensiblement identiques à celles de l'année passée. **Peu d'augmentations significatives** sont enregistrées, citons tout de même :

Ligne 6063	L'augmentation enregistrée à cet article s'explique notamment par l'achat de stores pour l'immeuble du SITUS en remplacement des existants vétustes : + 741,48 €
Ligne 6068	Sur cet article, l'augmentation correspond aux coûts d'acquisition de livrées adhésives pour les véhicules de transports en commun : + 4 709,86 €
Ligne 61558	Une augmentation de + 7 177,75 € est enregistrée en raison du nettoyage des poteaux du réseau et de la réalisation d'aménagements de nouveaux points d'arrêt.
Ligne 6237	Il est à noter une augmentation de + 3619,00 € en raison des prix du prestataire qui réalise le guide bus qui ont fortement augmentés.

Il est à préciser que dans les dépenses d'exploitation, le chapitre 12 correspondant aux « charges de personnel et frais assimilés » a enregistré une hausse de + 8,24% (+ 20 326,18€) qui s'explique par le recrutement d'une personne supplémentaire à la Centrale Mobilinfos et le retour d'un agent qui était en congé parental et qui a repris à temps partiel. Il faut préciser qu'un agent de la Centrale Mobilinfos va être affecté à la Boutique Bus pour compenser le départ à la retraite de Mme Leblond.

• **Les recettes d'exploitation**, sont en augmentation par rapport au Compte administratif 2017 de + 22,69 %. En incluant l'excédent, les recettes augmentent de 20,42 % par rapport à celles enregistrées en 2017. Cette augmentation s'explique notamment par :

- L'augmentation des recettes voyageurs avec la vente de titres de transport « SCOL'TUS »,
- La mise à disposition de la Centrale Mobilinfos à la Région des Hauts de France,
- L'encaissement du montant total de la compensation versée par la Région au SITUS pour l'exploitation des transports scolaires.

La baisse des recettes issues du Versement Transport envisagée depuis fin 2006 est constatée. **La diminution est de 2,34 % soit – 50 338,99 € euros par rapport à 2017.** Cette perte de recette est notamment due à une stagnation de l'emploi sur notre territoire.

Pour conclure, le Syndicat devrait, au titre de l'exercice 2018, enregistrer un déficit de 372 709,15 euros. Certaines dépenses ponctuelles ne seront pas reconduites en 2019 (travaux à la base bus, études...)

En investissement :

• **Les dépenses** sont de l'ordre de **725 779,76 euros** soit en augmentation par rapport à 2017

(+ 56,64%). Les dépenses concernent essentiellement l'acquisition de matériel de transport. A noter que le montant total comprend le report de crédit de l'année 2017 correspondant à 160 000 € pour l'acquisition d'un véhicule « Cœur de Ville ».

Sur l'exercice 2018, les principales dépenses furent:

- le paiement du bus (240 578,70euros H.T.) et ce, conformément au marché conclu avec la Société « IVECO » (article 2182).
 - La commande d'un véhicule « Cœur de Ville » pour un montant d'environ 160 000 €. Le véhicule devrait être livré au cours du premier semestre de l'année 2019.
 - L'achat de 3 véhicules T.A.D, en renouvellement (187 160 euros H.T), et ce conformément aux marchés conclus avec la société « Guillemette ».
 - L'achat de matériel « 2Place » pour les TUS pour un montant de 43 787,06 €.
- Les prévisions des **recettes d'investissement** ont presque été réalisées en totalité (Prévisions : 854 178,35 euros - Réalisations : 843 179,35 euros).

II – DEFINITION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Cette année, tout comme l'année dernière, le SITUS n'établira pas de Budget Supplémentaire. Il reprendra donc les reports et affectera les excédents lors du vote du Budget primitif.

L'excédent global devrait être de l'ordre de 763 616,97 euros. Il se répartit comme suit :

- En section d'investissement, en recettes : 117 399,59 euros.
- En section d'exploitation, en recettes : 646 217,38 euros.

FONCTIONNEMENT

• **Le budget exploitation** sera en diminution (-1,85%) par rapport à celui de 2018. En effet, durant l'année 2018 des dépenses qu'on ne retrouvera pas en 2019 ont dû être engagées pour, entre autre, l'entretien de la Base bus.

Le détail des principaux chapitres est le suivant :

Chapitre 011 : *Charges à caractère général.*
Une baisse de 2,76% est enregistrée sur ce chapitre.

La somme de 6 200 euros vient abonder l'article 604 pour la distribution du guide de TUS en privilégiant les envois personnalisés.

Une somme de 25 000 € vient abonder l'article 6068 « Autres

matières et fournitures » pour l'habillage des véhicules dont 8 000 € réservés pour la ligne TAD Soissons / Roissy.

La somme de 4 200 000 euros (+135 499,41€) a été prévue à l'article 611 « Frais d'exploitation du réseau ». Ce montant prend en compte les augmentations contractuelles des prix des marchés et surtout celle du gasoil.

L'article 614 « Charges locatives et de copropriété » se voit abonder de 20 500 euros. Ce montant augmente car en 2019, la copropriété de l'immeuble dont fait partie le SITUS doit financer des travaux de toiture.

L'article 61521 « entretien biens immobiliers » est abondé à hauteur de 6 000 euros. Le montant a diminué car cette année seules les dépenses récurrentes seront effectuées à la base Bus et dans l'immeuble du SITUS.

Une somme de 14 000 euros vient abonder l'article 61558 « Entretien et réparations sur autres biens mobiliers ». En effet, il est nécessaire d'entretenir, tous les ans, la matérialisation du réseau (zébras, bandes jaunes...). Cette somme permet également de financer, le nettoyage, les implantations et réparations de poteaux...

Ce sont 95 000 euros qui ont été prévus à l'article 6156 « Maintenance », somme nécessaire au règlement des contrats de maintenance du matériel (billettique, standard téléphonique, parc informatique, machine à affranchir, contrôle des installations électriques, des extincteurs, des logiciels comptables...) et à la mise en place d'un site internet de réservation pour la ligne TAD Soissons / Roissy (20 000 €).

La somme de 25 000 euros a été prévue à l'article 617 « Etudes et recherches », afin de couvrir notamment les frais relatifs à la réalisation de l'étude sur la mise en place d'une ligne TAD Soissons / Roissy (20 000 €).

De plus, il a été prévu la somme de 476 000 euros à l'article 618 « divers ». Sont imputés à cet article principalement les frais relatifs à l'assistance technique du Syndicat (3 personnes à temps plein et l'application mobile « TUS ») et les frais relatifs à l'assistance juridique « SVP ».

Ce sont 5 500 euros qui sont prévus à l'article 6231 « Annonces et insertion ». En effet, au cours de cette année, le Syndicat devra lancer une consultation pour l'acquisition de bus et pour la réalisation du guide horaires.

L'article 6236 « Catalogues et Imprimés » est abondé à hauteur de 12 600 € pour couvrir les frais publicitaires dont ceux de la ligne TAD Soissons / Roissy.

La somme de 18 000 euros est prévue à l'article 6237 « Publication, impression de l'information ». Cette somme prend en compte la réalisation du Guide-Tus 2019/2020, et la réalisation de fiches d'inscription et d'informations relatives au transport scolaire.

La somme de 12 500 euros vient abonder l'article 6238 pour couvrir notamment les cotisations du S.I.T.U.S pour son adhésion au GART et à Hauts de France Mobilité.

Ce sont 7 300 euros qui viennent abonder l'article 6262 « télécommunications ».

Chapitre 012 :

Charges de personnel et frais assimilés.

Une baisse de 3,00 % est enregistrée sur ce chapitre.

Le SITUS aura probablement recours au service de remplacement du Centre de Gestion de l'Aisne pour la mise à disposition de personnel pendant les vacances scolaires et également lors de la période des inscriptions « SCOL'TUS ». En effet, le bon fonctionnement de la Centrale de Mobilité oblige le SITUS à avoir des effectifs stables.

L'article 6411 « Salaire, appointements, commissions de base » enregistre une augmentation de 2,94% en raison de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires du SITUS (avancement d'échelon).

L'article 6452 « Mutuelles » augmente de 14,29% car les agents du SITUS sont de plus en plus nombreux à demander à bénéficier de cette participation.

Chapitre 014

Atténuation de produits

Une baisse de 85% est enregistrée sur ce chapitre.

Les demandes de remboursement de Versement Transport ne sont plus étudiées par les AOM mais par l'ACOSS depuis juin 2017. Si un remboursement devait être effectué c'est l'ACOSS qui l'effectuera et le déduira directement des recettes à verser au S.I.T.U.S..

Le SITUS procède uniquement au remboursement du Versement Transport à la Ville de Soissons pour son personnel logé.

- Chapitre 65 *Autres charges de gestion courantes*
Une baisse de 14,80 % est enregistrée sur ce chapitre.
Ce chapitre est abondé d'une somme de 19 000 euros.
- Chapitre 67 *Charges exceptionnelles*

Ce chapitre n'a pas à être abondé.
- Chapitre 022 *Dépenses imprévues*
Une augmentation de 61,74 % est enregistrée sur ce chapitre.
La somme de 251 000,38 euros vient abonder ce chapitre afin de parer à toutes difficultés en cours d'année. Il est bon de souligner que cette somme devrait représenter l'excédent minimum de l'exercice 2019.
- Chapitre 023 *Virement à la section d'Investissement*

Aucun virement de crédits de la section exploitation à la section Investissement est envisagé.
- Chapitre 042 *Opérations d'ordre entre sections*
Une baisse de 3,18 % est enregistrée sur ce chapitre.

La somme de 477 135,20 euros est prévue à ce chapitre. Celle-ci alimentera deux articles; à savoir l'article 675 « Valeur Comptable des Eléments d'Actifs Cédés » pour la Valeur Nette Comptable du matériel sorti de l'inventaire et pas totalement amorti (un véhicule TAD notamment) et à l'article 6811 « Dotations aux amortissements » pour l'amortissement du matériel.

• **Concernant les recettes d'exploitation, les prévisions pour l'année 2019 sont prévues à la baisse par rapport à 2018 (-1,35%).**

- Les recettes voyageurs (article 7061) sont stables par rapport à 2018.
- Les recettes issues des contrats relatifs au droit d'accès à la Centrale Mobilinfos conclus avec d'autres réseaux de transport (article 7068) sont stables par rapport à 2018.
- Les recettes issues du Versement Transport devraient être stables.
- La participation financière des collectivités locales augmentera de 2% en 2018. Le prix kilométrique par habitant passera de 13,07 euros HT à 13,46 euros HT. Le SITUS ne peut pas faire mieux, compte-tenu du contexte actuel.

- les articles 7472 « Région » et 7474 « Communes » prennent en compte la subvention que devraient verser la Région des Hauts de France et le GrandSoissons dans le cadre de la mise en place de la ligne Soissons / Roissy (60 000 € au total pour couvrir les frais engagés pour ce dossier (articles 6068 « Autres matières et fournitures » – 6156 « Maintenance » – 617 « Etudes et recherches » et 6236 « Catalogues et Imprimés »))

Compte tenu de la progression importante des dépenses d'exploitation liées au transport notamment par rapport à l'augmentation du coût du gazoil et à la stagnation des recettes (VT, compensations financières, usagers...), le SITUS devra s'interroger sur la suppression ou non des « kilomètres dit inutiles » qui pourraient apparaître dans le cadre de l'étude sur « l'irrigation du centre-ville par l'ensemble des transports collectifs » et de l'enquête « Origine / Destination ».

INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Aucune dépense n'est prévue à la ligne 2051 « Concessions, licences, marques ».
- Ligne 2182 « Matériel de Transport » : conformément à la délibération du 22 Juin 2015 et au marché « Acquisition de matériel roulant » signé avec la Société « IVECO France », le SITUS achètera, au cours du second semestre 2019, un bus standard surbaissé à plancher plat. De plus, il est réservé une somme pour l'achat de notamment de 4 véhicules légers dans le cadre de la mise en place d'une ligne TAD Soissons / Roissy. C'est une somme totale de 550 000 € qui vient abonder cet article.
- Ligne 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique » : cette article est abondé à hauteur de 25 000 € pour permettre le renouvellement de 3 postes informatiques à la Centrale Mobilinfos.
- La ligne 2184 « mobilier » est abondée à hauteur de 8534,79 euros afin de procéder notamment au renouvellement du matériel en mauvais état (plaques de tête, poteaux...)

RECETTES

- C'est la somme de 466 135,20 € (amortissements) et le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 117 399,59 € (chapitre 001) qui permettront de financer les dépenses d'investissement.

Un document de travail de cinq pages sous forme de tableaux est joint en annexe.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2019.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical prennent acte du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'année 2019.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

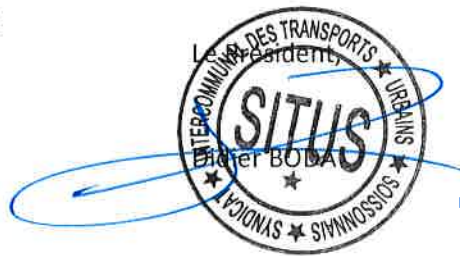
Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le **20 DEC. 2018**
Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
20 DEC. 2018



**DOB 2019 - DOCUMENT DE TRAVAIL
DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chapitre/compte	CA 2017	BP 2018+DM	Dépense estimée au 31/12/2018	Orientation BP 2019
011 - Charges à caractère général	3 331 536,09 €	5 095 500,00 €	4 826 618,11 €	4 954 850,00 €
604 - Achats d'études, prestations de services	5 234,57 €	10 000,00 €	5 730,32 €	6 200,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie...)	5 081,55 €	7 000,00 €	6 066,11 €	7 000,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	252,12 €	1 000,00 €	993,60 €	550,00 €
6064 - Fournitures administratives	3 571,84 €	5 000,00 €	1 958,98 €	2 100,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	14 139,53 €	18 849,39 €	18 849,39 €	25 000,00 €
611 - Sous-traitance générale	2 834 369,16 €	4 193 083,55 €	4 064 500,59 €	4 200 000,00 €
6135 - Locations mobilières	2 401,86 €	3 500,00 €	2 394,76 €	4 500,00 €
614 - Charges locatives et de copropriété	4 997,67 €	6 000,00 €	4 947,65 €	20 500,00 €
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	5 388,41 €	44 867,06 €	39 591,06 €	6 000,00 €
61558 - Autres biens mobiliers	14 533,05 €	21 710,80 €	21 710,80 €	14 000,00 €
6156 - Maintenance	23 061,24 €	120 000,00 €	70 690,95 €	95 000,00 €
6161 - Multirisques	1 313,16 €	15 000,00 €	6 640,54 €	7 000,00 €
617 - Etudes et recherches	8 424,80 €	101 789,20 €	62 453,33 €	25 000,00 €
618 - Divers	353 150,82 €	480 000,00 €	465 989,99 €	476 000,00 €
6222 - Commissions et courtages sur ventes	2 162,50 €	3 000,00 €	1 779,76 €	2 000,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	946,99 €	2 000,00 €	1 300,54 €	1 200,00 €
6231 - Annonces et insertions	9 262,40 €	6 370,00 €	6 284,90 €	5 500,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	429,65 €	1 630,00 €	1 629,00 €	12 600,00 €
6237 - Publications	13 450,00 €	20 000,00 €	17 069,00 €	18 000,00 €
6238 - Divers	14 132,94 €	14 000,00 €	12 461,56 €	12 500,00 €
6256 - Missions	0,00 €	200,00 €	181,46 €	0,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	2 086,56 €	4 000,00 €	3 087,61 €	3 200,00 €
6262 - Frais de télécommunications	8 400,92 €	12 000,00 €	6 955,34 €	7 300,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	421,35 €	1 000,00 €	427,87 €	600,00 €
635111 - Cotisation foncière des entreprises	2 990,00 €	2 000,00 €	1 572,00 €	1 700,00 €
63512 - Taxes foncières	1 333,00 €	1 500,00 €	1 351,00 €	1 400,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	246 820,11 €	293 800,00 €	267 146,29 €	285 000,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	25 152,06 €	20 000,00 €	7 982,24 €	6 500,00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 999,71 €	3 500,00 €	2 437,79 €	2 600,00 €
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	141 602,80 €	170 000,00 €	165 452,46 €	175 000,00 €
6415 - Supplément familial	2 745,72 €	4 000,00 €	3 256,45 €	3 600,00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 052,17 €	25 000,00 €	22 980,00 €	25 000,00 €
6452 - Cotisations aux mutuelles	4 280,00 €	7 000,00 €	5 952,00 €	8 000,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	36 450,29 €	45 000,00 €	44 500,93 €	48 000,00 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	13 725,46 €	15 000,00 €	13 004,42 €	14 500,00 €
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	1 453,90 €	2 000,00 €	1 435,00 €	1 600,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	358,00 €	300,00 €	145,00 €	200,00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
014 - Atténuations de produits	0,00 €	10 000,00 €	1 089,44 €	1 500,00 €
739 - Restitution de la taxe Versement de Transport	0,00 €	10 000,00 €	1 089,44 €	1 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	19 232,58 €	22 300,00 €	18 176,87 €	19 000,00 €
6531 - Indemnités	19 232,57 €	21 000,00 €	18 176,87 €	19 000,00 €
6533 - Cotisations de retraite	0,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €
658 - Charges diverses de la gestion courante	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DE SERVICES (011+012+014+65)	3 597 588,78 €	5 421 600,00 €	5 113 030,71 €	5 260 350,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	155 184,02 €		251 000,38 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	155 184,02 €		251 000,38 €
TOTAL DEPENSE REELLES	3 597 588,78 €	5 577 784,02 €	5 113 030,71 €	5 511 350,38 €

DOB 2019 - DOCUMENT DE TRAVAIL
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre/compte	CA 2017	BP 2018+DM	Dépense estimée au 31/12/2018	Orientation BP 2019
011 - Charges à caractère général	3 331 536,09 €	5 095 500,00 €	4 826 618,11 €	4 954 850,00 €
604 - Achats d'études, prestations de services	5 234,57 €	10 000,00 €	5 730,32 €	6 200,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	5 081,55 €	7 000,00 €	6 066,11 €	7 000,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	252,12 €	1 000,00 €	993,60 €	550,00 €
6064 - Fournitures administratives	3 571,84 €	5 000,00 €	1 958,98 €	2 100,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	14 139,53 €	18 849,39 €	18 849,39 €	25 000,00 €
611 - Sous-traitance générale	2 834 369,16 €	4 193 083,55 €	4 064 500,59 €	4 200 000,00 €
6135 - Locations mobilières	2 401,86 €	3 500,00 €	2 394,76 €	4 500,00 €
614 - Charges locatives et de copropriété	4 997,67 €	6 000,00 €	4 947,65 €	20 500,00 €
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	5 388,41 €	44 867,06 €	39 591,06 €	6 000,00 €
61558 - Autres biens mobiliers	14 533,05 €	21 710,80 €	21 710,80 €	14 000,00 €
6156 - Maintenance	23 061,24 €	120 000,00 €	70 690,95 €	95 000,00 €
6161 - Multirisques	1 313,16 €	15 000,00 €	6 640,54 €	7 000,00 €
617 - Etudes et recherches	8 424,80 €	101 789,20 €	62 453,33 €	25 000,00 €
618 - Divers	353 150,82 €	480 000,00 €	465 989,99 €	476 000,00 €
6222 - Commissions et courtages sur ventes	2 162,50 €	3 000,00 €	1 779,76 €	2 000,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	946,99 €	2 000,00 €	1 300,54 €	1 200,00 €
6231 - Annonces et insertions	9 262,40 €	6 370,00 €	6 284,90 €	5 500,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	429,65 €	1 630,00 €	1 629,00 €	12 600,00 €
6237 - Publications	13 450,00 €	20 000,00 €	17 069,00 €	18 000,00 €
6238 - Divers	14 132,94 €	14 000,00 €	12 461,56 €	12 500,00 €
6256 - Missions	0,00 €	200,00 €	181,46 €	0,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	2 086,56 €	4 000,00 €	3 087,61 €	3 200,00 €
6262 - Frais de télécommunications	8 400,92 €	12 000,00 €	6 955,34 €	7 300,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	421,35 €	1 000,00 €	427,87 €	600,00 €
635111 - Cotisation foncière des entreprises	2 990,00 €	2 000,00 €	1 572,00 €	1 700,00 €
63512 - Taxes foncières	1 333,00 €	1 500,00 €	1 351,00 €	1 400,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	246 820,11 €	293 800,00 €	267 146,29 €	285 000,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	25 152,06 €	20 000,00 €	7 982,24 €	6 500,00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 999,71 €	3 500,00 €	2 437,79 €	2 600,00 €
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	141 602,80 €	170 000,00 €	165 452,46 €	175 000,00 €
6415 - Supplément familial	2 745,72 €	4 000,00 €	3 256,45 €	3 600,00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 052,17 €	25 000,00 €	22 980,00 €	25 000,00 €
6452 - Cotisations aux mutuelles	4 280,00 €	7 000,00 €	5 952,00 €	8 000,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	36 450,29 €	45 000,00 €	44 500,93 €	48 000,00 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	13 725,46 €	15 000,00 €	13 004,42 €	14 500,00 €
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	1 453,90 €	2 000,00 €	1 435,00 €	1 600,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	358,00 €	300,00 €	145,00 €	200,00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
014 - Atténuations de produits	0,00 €	10 000,00 €	1 089,44 €	1 500,00 €
739 - Restitution de la taxe Versement de Transport	0,00 €	10 000,00 €	1 089,44 €	1 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	19 232,58 €	22 300,00 €	18 176,87 €	19 000,00 €
6531 - Indemnités	19 232,57 €	21 000,00 €	18 176,87 €	19 000,00 €
6533 - Cotisations de retraite	0,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €
658 - Charges diverses de la gestion courante	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DE SERVICES (011+012+014+65)	3 597 588,78 €	5 421 600,00 €	5 113 030,71 €	5 260 350,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	155 184,02 €		251 000,38 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	155 184,02 €		251 000,38 €
TOTAL DEPENSE REELLES	3 597 588,78 €	5 577 784,02 €	5 113 030,71 €	5 511 350,38 €

35

DOB 2019 - DOCUMENT DE TRAVAIL
RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre/compte	CA 2017	BP 2018+DM	Réalisation estimée au 31/12/2018	Orientation BP 2019
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	926 254,69 €	1 018 926,53 €	1 018 926,53 €	646 217,38 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	926 254,69 €	1 018 926,53 €	1 018 926,53 €	646 217,38 €
013 - Atténuations de charges	6 475,89 €	5 000,00 €	3 291,11 €	3 000,00 €
64198 - Autres remboursements	5 520,89 €	5 000,00 €	3 291,11 €	3 000,00 €
6459 - Remboursement sur charges de SS et de prévoyance	955,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	603 539,22 €	708 000,00 €	816 512,74 €	818 000,00 €
7061 - Transport de voyageur	560 827,47 €	640 000,00 €	748 332,49 €	750 000,00 €
7062 - Recettes de messageries par autocars	11 610,00 €	16 000,00 €	12 900,00 €	13 000,00 €
7068 - Services accessoires aux transports	31 101,75 €	52 000,00 €	55 280,25 €	55 000,00 €
73 - Produits issus de la fiscalité	2 153 705,73 €	2 050 000,00 €	2 103 366,74 €	2 100 000,00 €
734 - Versement de transport	2 153 705,73 €	2 050 000,00 €	2 103 366,74 €	2 100 000,00 €
74 - Subventions d'exploitation	1 476 867,31 €	2 264 642,49 €	2 275 405,84 €	2 395 668,20 €
7471 - Etat	13 104,00 €	13 000,00 €	13 104,00 €	13 104,00 €
7472 - Région	624 025,48 €	1 443 683,69 €	1 449 183,70 €	1 535 183,70 €
7473 - Départements	39 919,07 €			
7474 - Communes	799 818,76 €	807 958,80 €	813 118,14 €	847 380,50 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 677,45 €	2 000,00 €	1 654,21 €	1 600,00 €
7588 - Autres	1 677,45 €	2 000,00 €	1 654,21 €	1 600,00 €
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES (70+73+74+75+013)	4 242 265,60 €	5 029 642,49 €	5 200 230,64 €	5 318 268,20 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
768 - Autres produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	14 049,30 €	22 000,00 €	21 876,92 €	24 000,00 €
7711 - Débits et pénalités perçus	0,00 €	0,00 €	1 185,00 €	0,00 €
773 - Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00 €	0,00 €	644,49 €	0,00 €
775 - Produits des cessions d'immobilisations	14 000,00 €	22 000,00 €	20 000,00 €	24 000,00 €
778 - Autres produits exceptionnels	49,30 €	0,00 €	47,43 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	4 256 314,90 €	5 051 642,49 €	5 222 107,56 €	5 342 268,20 €
TOTAL SECTION	5 182 569,59 €	6 070 569,02 €	6 241 034,09 €	5 988 485,58 €

DOB 2019
 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre/compte	CA 2017	BP 2018+Report	Dépense estimée au 31/12/2018	Orientation BP2019
001- Déficit d'investissement n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	463 348,72 €	844 178,35 €	725 779,76 €	583 534,79 €
2182 - Matériel de transport	454 907,14 €	788 013,33 €	697 044,92 €	550 000,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	8 441,58 €	46 165,02 €	25 193,84 €	25 000,00 €
2184 - Mobilier	0,00 €	10 000,00 €	3 541,00 €	8 534,79 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	463 348,72 €	854 178,35 €	725 779,76 €	583 534,79 €

13

DOB 2019
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	CA 2017	BP 2018 + DM	Réalisation estimées au 31/12/2018	Orientation BP 2019
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	258 687,79 €	261 393,35 €	261 393,35 €	117 399,59 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	258 687,79 €	261 393,35 €	261 393,35 €	117 399,59 €
10 - Apports/Dotations et réserves	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
1068 - Autres Réserves	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
10688 - Affectation au financement de la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1648 - Emprunt auprès des établissements de crédits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations Incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	466 054,28 €	492 785,00 €	481 786,00 €	466 135,20 €
2182 - Matériel de transport	0,00 €	11 000,00 €	6 649,52 €	0,00 €
28131 - Bâtiments	15 693,95 €	15 694,00 €	15 693,95 €	15 693,95 €
28153 - Installations à caractère spécifique	7 878,56 €	7 878,00 €	7 878,56 €	7 878,56 €
28182 - Matériel de transport	424 699,59 €	443 151,00 €	436 500,90 €	425 558,18 €
28183 - Matériel de bureau et matériel informatique	7 148,09 €	4 457,00 €	4 457,86 €	7 019,67 €
28184 - Mobilier	10 634,09 €	10 605,00 €	10 605,21 €	9 984,84 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	466 054,28 €	492 785,00 €	481 786,00 €	466 135,20 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	466 054,28 €	592 785,00 €	581 786,00 €	466 135,20 €
TOTAL DE LA SECTION	724 742,07 €	854 178,35 €	843 179,35 €	583 534,79 €

5.2